

# LES INDUSTRIES DU BOIS EN TUNISIE

La dernière guerre a provoqué d'importants dégâts non seulement dans les forêts françaises, mais aussi parmi les industries qui façonnent le bois.

L'exploitation intense de nos forêts par l'occupant, les destructions dues aux opérations de guerre ne furent pas les seules dévastations à déplorer. Les stocks des scieurs, des marchands de bois, les installations mécaniques, les moyens de débardage ont également payé un lourd tribut.

Les dépôts et les industries du littoral de la Mer du Nord et de la Manche furent, sans conteste, les plus éprouvés. Or, c'est dans ces régions, où la bataille fit rage, que se trouvaient groupés la plupart des importateurs de bois du Nord.

En Tunisie, les événements de 1942 contraignirent le pays à étendre les utilisations de ses propres ressources.

Les forêts de Kroumirie notamment permirent de mettre à la disposition de l'industrie locale des essences telles que chêne zéen, orme, charme, pin, bruyère.

Cependant, les conditions de végétation de la forêt tunisienne, moins favorables sous certains rapports que celles des pays jouissant d'un climat plus tempéré, ont une influence certaine sur la qualité des bois, ce qui en limite les usages.

Au surplus, et malgré les efforts déployés, la production n'était ni suffisante, ni assez régulière pour répondre à tous les besoins en bois industriels tels que bois de charpente, bois de menuiserie, bois d'ébénisterie, couverts en temps normal par les importations de la Métropole et des Pays Nordiques.

L'utilisation des bois locaux s'orienta plus particulièrement vers la confection des traverses de chemin de fer, des bois de mines, des piquets de vigne, des bois de charonnage. Il y a lieu de mentionner également la petite caisserie pour les dattes notamment, et les cageots pour primeurs. Ces emballages étaient encore fabriqués en Tunisie jusqu'en 1946 et absorbaient 2 à 3.000 tonnes de bois par an.

Dès 1947, l'évolution progressive de la situation économique a permis la reprise des importations tant métropolitaines qu'étrangères, mettant ainsi les principales activités du pays en mesure de naître et même de se développer.

## LES SCIERIES

Installées près des centres d'abattages en vue de l'équarrissage des bois, le nombre relativement restreint des scieries augmente dès 1942 par suite de l'arrêt des importations métropolitaines.

Ces installations furent alimentées par

- les produits forestiers locaux,
- les importations de bois de Corse,
- les importations de bois coloniaux (à partir de 1944).

Les importations métropolitaines ne reprirent qu'en 1946.

Le débit moyen de ces scieries permet de transformer 5 à 600 mètres-cubes de bois d'œuvre en sciages (poutres, chevrons, madriers, planches, etc...).

Cette activité se ralentit dès la reprise des importations de bois sciés et équarris, qui offrent les avantages d'une manipulation facile, d'une économie de fret et d'une commercialisation plus rapide.

L'année 1949 vit les importations de bois atteindre les chiffres suivants :

Bois d'œuvre : 36.000 mètres-cubes;

Bois de menuiserie : 10.000 mètres-cubes;

Bois de mines : 24.000 mètres-cubes;

Traverses : 134.000 pièces.

Ces chiffres se rapprochent sensiblement, en ce qui concerne les bois de menuiserie et de charpente, de ceux d'avant-guerre qui étaient de l'ordre de 60 à 70.000 mètres-cubes.

## LA CHARPENTE ET LA MENUISERIE DE BATIMENT

La plupart des bois de charpente et presque tous les bois de menuiserie sont, comme cela a été dit plus haut, importés de France et de l'étranger.

La menuiserie de bâtiment nécessitant de grands soins dans l'exécution des assemblages, il y a lieu d'utiliser des bois sélectionnés et surtout très secs, en observant la technique que tous les menuisiers qualifiés connaissent.

L'utilisation en menuiserie de bois insuffisamment secs ne fut pas la seule cause des déboires qui attendaient les utilisateurs; ils furent également la conséquence de l'introduction dans la branche, à la faveur des événements, de quelques ateliers, qui, dépourvus de la technique et de la pratique indispensables, ont produit des menuiseries défectueuses au point de vue technique.

L'industrie de la menuiserie, « parente pauvre du bâtiment » dit-on, a donc souffert des événements.

La volonté de survivre a permis à un lot d'entreprises de qualité de maintenir une activité encore réduite mais sur laquelle, dans l'avenir, la Tunisie pourra s'appuyer pour se reconstruire.

En effet, les besoins du pays en logements sont considérables. Ils s'amplifient chaque jour par la cadence croissante des naissances.

Les besoins immédiats évalués à 10.000 logements, dont la réalisation paraît devoir s'échelonner sur quelques années, assureront à l'industrie de la menuiserie une période d'activité saine, productive, et profitable à l'ensemble du pays.

Créer 10.000 logements nécessitera la mise à la disposition des constructeurs de :

50.000 croisées ou châssis,

50.000 persiennes ou volets,

90.000 portes intérieures ou placards,

10.000 portes palières.

10.000 portes d'entrée

auxquelles s'ajouteront huisseries, cadres dormants et moulures.

Cette production impliquera la mise en œuvre de 30 à 40.000 mètres-cubes de bois d'entreprise.

Les industriels se trouvent donc devant une tâche qu'ils se doivent d'assumer en apportant dans l'exécution des fabrications les techniques indispensables à leur bonne tenue et leur bon emploi, afin d'asseoir le renom de leur profession, laquelle exige non seulement des qualités de praticien expérimenté, mais également des qualités techniques qui ne s'improvisent pas.

## L'AMEUBLEMENT

Depuis le début de l'année 1949, l'activité des industries et commerces de l'ameublement connaît un ralentissement considérable.

Ce que l'on pouvait considérer comme un malaise passager apparaît aujourd'hui comme une sorte de crise profonde dont les causes sont multiples.

C'est tout d'abord la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. A vrai dire, les besoins n'ont pas cessé d'être importants. La cause de la mévente, loin d'être due à la saturation des besoins, réside dans le fait que les acheteurs éventuels ne sont pas ou ne sont plus en mesure de faire des achats; ces acheteurs se recrutent en effet plus particulièrement chez les jeunes ménages et chez les sinistrés.

A de rares exceptions près, les jeunes ménages ne peuvent disposer des 300.000 francs nécessaires à une installation complète. Le pourraient-ils, que dans la plupart des cas, ils seraient obligés, faute d'appartement, de remettre à une date ultérieure leurs achats.

Pour les sinistrés, il n'est pas question d'acquérir du mobilier; la reconstruction est, en effet, loin d'être terminée et leurs dépenses, dans la plupart des cas n'ont pas été affectées à des achats de meubles.

Ainsi, en face d'une clientèle à moyens réduits, la profession de-

meure semi-industrielle dans sa structure; le recensement effectué fait ressortir une cinquantaine d'ateliers de moyenne importance, employant un millier d'ouvriers environ.

Si l'on considère, par ailleurs, que le nombre des ateliers d'ébénisterie de plus 50 ouvriers ne dépasse pas 4 ou 5, on n'aura aucune peine à imaginer les conséquences d'un tel état de choses sur le prix du meuble.

Comment concevoir une diminution des prix de revient dans une profession où l'outillage a un âge moyen de 15 à 20 ans ?

Comment envisager les productions de séries qui seraient si nécessaires quand on constate le peu d'empressement de la part de la clientèle pour ce genre de fabrication standard ?

La corporation, à ses différents échelons, a essayé de parer à cette situation; c'est ainsi que certains ateliers importants ont maintenu leurs fabrications et ont opéré une reconversion interne de leur activité.

Tel qui fabriquait des ensembles (salle à manger et chambre à coucher), s'est orienté vers la fabrication de petits meubles pour machines à coudre ou coffrets de radio. Tel autre a entrepris la fabrication de meubles très bon marché, ce qui lui a permis d'atteindre certaines couches de la clientèle. Tel autre enfin, s'est équipé pour la fabrication de fauteuils en cuir destinés à l'exportation.

Dans les petites entreprises, les possibilités d'adaptation ont été plus aisées, le travail artisanal et familial permettant de pratiquer grâce à de faibles frais généraux, des prix moyens et accessibles.

Il est à remarquer, également, que bon nombre d'ouvriers qui s'étaient installés à leur compte, à la faveur des besoins nés de la guerre, se sont plus ou moins maintenus, en trouvant à effectuer des travaux de réparations et de menuiserie à domicile.

Au stade du négoce, on remarque qu'en général les ventes à crédit ont fait leur réapparition et atteignent, pour certaines entreprises, 15% du chiffre d'affaires.

Mais, malgré des facilités, la clientèle se fait rare et exigeante; aussi la mévente actuelle que l'on retrouve après chaque guerre risque-t-elle de se prolonger encore longtemps.

Tel est, très succinctement brossé, le tableau de la situation dans laquelle se trouvent les principales activités déployées dans le bois en Tunisie.

Yvon des FONTAINES,  
*Service des Industries Diverses,*  
*Ministère du Commerce et de l'Artisanat.*